



saber



preservar



transmettre



innover



Centre international de recherche et documentation occitanes

**CIRDOC - Institut occitan de Cultura**

Projet scientifique, culturel, éducatif et social / [version 1 : fusion INOC-CIRDOC](#) / Création EPCC

## Un projet d'établissement en 4 étapes

Le projet scientifique, culturel, éducatif et social entend définir **la vocation de l'opérateur de service public scientifique et culturel, ses métiers et domaines d'intervention, ses relations à ses environnements institutionnels, géographiques, culturels et politiques, son évolution au regard des besoins et attentes des différents publics à desservir. Il souhaite constituer une stratégie pluriannuelle capable de répondre efficacement aux grands enjeux confiés à l'établissement en matière de préservation, connaissance et développement de la culture occitane dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.**

Les membres du comité de pilotage préfigurant l'EPCC et représentant les différentes collectivités parties prenantes ont validé la méthode et le calendrier d'élaboration du projet :

### Étape 1 : socle des missions et compétences (mars 2019)

**Un socle de projet organisant la fusion des missions, moyens et métiers des anciens CIRDOC et INOC + prise en compte des transformations statutaires de missions du nouvel établissement** (changement de dimension et de périmètre d'intervention : vocation nationale et internationale ; changement dans la nature de l'établissement : un outil de coopération et d'articulation des politiques publiques au service des différentes collectivités membres). **Il est proposé pour avis et concertation dès le premier Conseil d'administration de l'EPCC accompagné du programme d'action 2019.**

### Étape 2 : concertation politique (mars-juin 2019)

L'ensemble des collectivités membres sont invitées à se saisir du projet en cours d'élaboration en vue d'articuler au mieux les actions et missions du Centre avec leurs politiques et problématiques spécifiques. Dès son élection par le Conseil d'administration, la présidente ou le président sera chargé-e d'animer cette concertation. La direction de l'établissement sera chargée de traduire ce recueil d'objectifs et attentes des différentes collectivités en propositions d'actions et services.

### Étape 3 : concertation citoyenne (mars-juin 2019)

Organisation d'une large consultation visant à établir un recueil des attentes, besoins, profils et pratiques des différentes cibles de l'établissement : organismes, lieux et institutions culturelles de l'espace occitan ; professionnels, acteurs et associations directement impliqués dans le développement de la culture occitane ; utilisateurs des services des deux anciens organismes.

**Restitution des étapes 2 et 3 lors du Conseil d'administration de rentrée (septembre-octobre 2019)**

### Étape 4 : procédure de recrutement de la directrice ou du directeur (octobre 2019-janvier 2020)

La procédure de recrutement et le rôle de la directrice ou du directeur font partie des spécificités du cadre légal des EPCC. La direction est confiée par le Conseil d'administration et le Président sur la base d'un mandat de projet de 3 à 5 ans.

L'ensemble des éléments issus des étapes 1, 2 et 3 seront donc rendus publics et accessibles à l'ensemble des candidates et candidats qui pourront contribuer et faire évoluer le projet.

## Répondre aux enjeux globaux du XXI<sup>e</sup> siècle;

*« La diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures. (...)*

*Il faut veiller à ce que toutes les cultures puissent s'exprimer et se faire connaître. La liberté d'expression, le pluralisme des médias, le multilinguisme, l'égalité d'accès aux expressions artistiques, au savoir scientifique et technologique - y compris sous la forme numérique - et la possibilité, pour toutes les cultures, d'être présentes dans les moyens d'expression et de diffusion, sont les garants de la diversité culturelle. »*

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, adoptée à Paris le 2 novembre 2001.

La création, la pensée, les savoirs d'expression occitane ont significativement contribué dans l'Histoire et participent aujourd'hui dans leurs expressions contemporaines à la richesse, la diversité et aux valeurs universelles de la civilisation française, européenne et méditerranéenne.

Le trésor de la langue occitane réside indéniablement dans son patrimoine culturel, qui ne cesse de s'enrichir et de se réinventer grâce à une culture occitane vivante, créative et ouverte sur le monde contemporain. Au tournant du XII<sup>e</sup> siècle, les troubadours d'expression occitane ont initié une révolution linguistique et culturelle qui contribua à fonder les langues, les littératures et la pensée européennes modernes. Il fallut cependant attendre le développement des sciences universitaires au XIX<sup>e</sup> siècle pour que l'étude des langues modernes, des littératures, de la formation de la civilisation telle que nous la concevons, mette à jour l'ampleur et la richesse de l'apport de l'art du *gebUTe* occitan à la civilisation européenne tout entière.

À la même époque, en France et à l'étranger, de nombreux artistes et intellectuels se mobilisaient dans un grand mouvement de renaissance culturelle afin de perpétuer la vivacité jamais éteinte des arts, des lettres et des sciences occitanes

depuis l'âge d'or des troubadours. Ce mouvement collectif permit le retour de la culture d'expression occitane sur la scène internationale et la reconnaissance de sa valeur universelle par l'attribution du prix Nobel de littérature à Frédéric Mistral dès 1904. Sur le plan linguistique la langue s'est dotée des normes et outils pour rétablir sa fonction de langue de communication et de création à visée universelle (normes grammaticales et orthographiques, terminologie, etc.)

À partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle la sauvegarde et le développement de la langue et de la culture occitanes sont progressivement devenus un champ de l'action publique en France. La prise en compte de la sauvegarde et dynamisation de la culture d'expression occitane comme une responsabilité de l'action publique partagée à tous les niveaux d'intervention et de compétences (du national au local) connaît un fort accroissement depuis le début des années 2000, liée à une nouvelle conception de la culture et de ses enjeux sociaux et économiques dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de Cultura s'inscrit par l'histoire des établissements qui l'ont précédé dans le sillage de ce grand mouvement collectif et citoyen qui a fondé la modernité occitane du XX<sup>e</sup> siècle. Il représente également une étape majeure dans l'émergence puis le développement d'une action publique en France en faveur du pluralisme linguistique et de préservation de la diversité culturelle qui devient un enjeu culturel majeur à partir de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 suivie par la ratification de plusieurs traités internationaux, la révision constitutionnelle de 2008 (article 75-1) ou plus récemment l'article 28A de la loi NOTRe.

En fondant le Centre international de documentation occitane en 1975, les artistes, chercheurs, écrivains, élus et citoyens à l'origine de ce qui deviendra le Centre interrégional de développement de l'occitan (CIRDOC) réalisaient le projet historique et structurant pour la valorisation de la langue et de la culture occitanes ainsi que pour ses usages dans la société contemporaine de créer une première institution chargée de la sauvegarde, la connaissance et la valorisation auprès de tous les publics de cet extraordinaire héritage culturel dans sa richesse et diversité. Parallèlement, à travers la création de l'Institut Occitan (InOc) à Pau en 1996, des responsables associatifs, artistes, chercheurs et élus ont souhaité créer un outil d'action professionnelle à même de mettre en œuvre les politiques publiques émergentes en matière de socialisation de la langue et de la culture occitanes dans l'espace béarnais et plus globalement aquitain (Pyrénées-Atlantiques et Région Aquitaine).

En plus de quarante ans, les œuvres et savoirs rassemblés et valorisés par les deux opérateurs ont été rendus accessibles à des milliers de bénéficiaires en France et dans le monde, et ont constitué un moteur pour la créativité des

territoires et de leurs habitants, l'universalité retrouvée de la langue occitane pratiquée comme langue de culture, de création, de science et de débat d'idée du local à l'international.

**La création en 2019 de l'établissement public de coopération culturelle à vocation nationale et internationale du *7XageXr\agXeaTgbaT\_rVXreXV[ XeV[ XrXgVbVh` XagtgbarbWgJaXfr!r afgghgbWgTarVXr7h\_gheT* représente donc une étape nouvelle dans le développement de l'action publique en matière de valorisation et développement des savoirs, expressions et pratiques culturelles occitanes.**

**Le CIRDOC-Institut occitan de Cultura doit répondre pour son domaine d'action aux enjeux globaux et nationaux du XXI<sup>e</sup> siècle, à savoir d'un côté la promotion du pluralisme, de l'ouverture et de la préservation de la diversité culturelle dans un monde marqué de plus en plus par une homogénéisation culturelle, et d'un autre côté une montée des tensions, des crises identitaires, la difficile existence économique de certains territoires à l'international et l'avènement d'une crise du lien social.**

Afin de répondre, pour son domaine et ses périmètres d'action, à ces enjeux globaux, le présent projet scientifique et culturel inscrit directement ses actions dans le cadre des grands objectifs tels que définis :

par la Convention universelle de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, entrée en vigueur en mars 2007 et auquel la France a adhéré en 2006 ;

par la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel entrée en vigueur en 2006 et auquel la France a donné son approbation la même année ;

par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels entré en vigueur en 1976 et auquel la France a adhéré en 1980 ;

par l'article 103 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite « loi NOTRe. »

## Un outil au service des politiques publiques;

La création de ce nouvel organisme, sous la forme d'un EPCC cofondé par le Ministère de la Culture, les conseils régionaux d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, les conseils départementaux de l'Hérault, des Pyrénées-Atlantiques, de l'Aude, les communautés d'agglomération de Pau-Béarn-Pyrénées, de Béziers-Méditerranée et la Ville de Béziers représente une opportunité dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la diversité culturelle en général, de la préservation et du développement de la culture occitane dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle en particulier.

Le rôle de l'établissement s'inscrit pleinement dans les objectifs des politiques publiques visant à :

- sauvegarder le patrimoine linguistique et soutenir l'expression, la création, et la diffusion en langue occitane ;**
- promouvoir la diversité linguistique dans l'espace numérique et encourager l'accès universel, à travers les réseaux mondiaux, à toutes les informations qui relèvent du domaine public ;**
- élaborer des politiques et des stratégies de préservation et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, notamment du patrimoine culturel oral et immatériel.**

À ces engagements répondant aux grands enjeux culturels du siècle, s'ajoutent les enjeux sociaux et économiques dans lesquels le futur établissement doit inscrire pleinement ses actions en tant qu'outil d'action publique partagée par neuf collectivités publiques et quatre échelons de compétences, des politiques nationales aux politiques territoriales.

**La réunion des expériences, métiers et moyens des deux organismes historiques, le CIRDOC et l'INOC, au sein d'une nouvelle institution publique doit donc constituer un outil d'action publique efficace et innovant capable d'adapter les métiers, moyens et modes d'action aux enjeux culturels, sociétaux, technologiques qui se posent à l'ensemble des collectivités publiques assumant une volonté partagée en matière de préservation, de promotion et de développement des expressions et pratiques culturelles occitanes dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.**

Le présent projet scientifique et culturel soumis à l'approbation du premier conseil d'administration du CIRDOC - Institut occitan de cultura définit le rôle qu'entend jouer l'établissement en tant qu'outil d'action publique, ses compétences et moyens, son organisation dans le cadre d'un programme d'action stratégique à cinq ans.

## Les missions statutaires de l'établissement;

Le **CIRDOC - Institut occitan de cultura** est l'organisme public à vocation nationale et internationale chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane.

Il a notamment pour mission :

de **rassembler, produire, diffuser les ressources et les savoirs du domaine occitan** dans une visée encyclopédique, de contribuer au développement des connaissances et à **leur diffusion au plan national et international** ;  
 d'œuvrer à la conservation du patrimoine artistique, scientifique et documentaire en langue occitane, en particulier par **la gestion et le développement d'une collection publique de référence nationale et internationale** dans son domaine par achat, réception de dons, legs et dépôt dans le cadre d'une politique d'acquisition définie dans son projet d'établissement ;  
 de **contribuer au débat d'idée, au dialogue interculturel et à l'accès de tous aux savoirs et à la création artistique** par des actions de programmation événementielle et une offre de services et de pratiques culturelles dans et hors de ses locaux ;  
**de participer au développement et à la promotion du territoire** par des actions culturelles, touristiques, d'innovation et de développement de la recherche ;  
**d'œuvrer à la préservation et à la transmission du patrimoine** littéraire, artistique, et du patrimoine ethnologique et immatériel de l'espace occitan ;  
 de contribuer à la préservation et à la promotion de la diversité des expressions culturelles occitanes dans une visée de **promotion du dialogue interculturel et de développement de la coopération internationale en matière de culture**.

Le CIRDOC - Institut occitan de cultura est également destiné à **animer la coopération entre les collectivités territoriales, leurs groupements et l'État** qui exercent une compétence partagée en matière culturelle et en matière de promotion des langues de France. Il est en particulier un des outils de la coopération interrégionale, ancienne et structurée entre plusieurs régions de l'espace occitan en France et en Europe.

Les collections, services et moyens de l'établissement sont déployés sur différents sites et pôles de compétences, en gestion directe ou dans le cadre d'une politique de coopération avec des organismes associés.

## Fonctions et Métiers;

Les actions du CIRDOC-Institut occitan de cultura s'articulent entre les deux grands pôles de compétences et métiers hérités des établissements dont il reprend les missions (Centre international de documentation occitane puis Centre interrégional de développement de l'occitan de 1975 à 2017 et Institut occitan Aquitaine de 1996 à 2017), à savoir :

**un centre de ressources encyclopédique de référence nationale et internationale** assurant un service public d'information et de documentation tout en poursuivant sa mission de **conservatoire des expressions culturelles, scientifiques, politiques et sociales occitanes** ;  
**un outil de coopération, d'ingénierie de projet et d'articulation des politiques publiques pour les collectivités adhérentes et d'accompagnement des acteurs institutionnels, professionnels et associatifs** agissant pour le développement des pratiques et expressions occitanes auprès de la société actuelle.



## Pôles de compétences

### I. Direction / Pilotage

Exécution de la commande politique, prospective et conseil auprès des décideurs, management des ressources et moyens, efficience de l'action publique et développement de la qualité du service rendu au regard des besoins et des cibles, développement de l'audience et de l'impact des actions de l'établissement, évaluation et adaptation de l'offre aux évolutions globales de la société et des territoires à desservir.

### II. Patrimòni & Sabers / Patrimoine et savoirs

Acquisition, production, gestion des ressources d'information, des œuvres et des savoirs dans une visée encyclopédique et représentative de la richesse et de la diversité de la culture occitane ; assure un service d'information de référence, de documentation et de conseil scientifique et culturel adaptés aux besoins et demandes des différents publics ; élabore et met en œuvre des actions et projets de valorisation dans le cadre d'une politique de partenariats culturels, éducatifs, scientifiques, etc.

### III. Publics & Cooperacion / Développement des publics et coopération

Élabore et met en œuvre les actions et services visant à la satisfaction et au développement des publics utilisateurs des ressources et compétences de l'établissement ; développe l'audience et l'impact des actions et services produits par l'établissement en élaborant et mettant en œuvre une politique de partenariat visant à articuler l'offre de l'établissement du local à international ; assure l'adaptation de l'offre de l'établissement aux différents types de publics et d'usages.

### IV. Innovacion & Otisses de difusion / Innovation et outils de diffusion

Administration, maintenance et développement des équipements et outils de diffusion ; adaptation des outils et services aux nouveaux usages, en particulier numériques.

**=> voir document-cadre : Référentiel des métiers et compétences de l'établissement**

## Organigramme fonctionnel (projet);



**20 ETP**  
**> 15 site Béziers**  
**> 5 site Billère**



les fonctions en bleu sont des cadres d'emploi de mission (vacations liées à des projets ou besoins exceptionnels); Ils ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

2 emplois permanents ne sont pas pourvus en année 1 et seront conditionnés au développement des capacités de financement de l'établissement en année 2-3. Il sont liés au développement des services, programmation et offre des deux sites physiques de Béziers et Pau.

## Les actions : 4 Axes stratégiques;

Les missions statutaires du Centre sont déclinées en 4 axes répondant à la question de l'utilité culturelle, sociale, économique de l'établissement dans la société actuelle et les territoires qu'il a vocation à desservir. Ces axes répondent aux enjeux des politiques publiques en matière :

d'accès des publics à l'information, à la culture, de diffusion et partage des savoirs (**société de l'information, innovation, qualité du service public**) ;

=> Axe 1 : Développer l'accès de tous les publics à l'information, aux œuvres et aux savoirs du domaine occitan ;

de promotion et développement de la diversité des pratiques et expressions culturelles dans la société actuelle, moteur d'inclusion et de développement (**pluralisme linguistique et culturel ; valorisation des spécificités territoriales ; droits culturels ; dialogue interculturel**) ;

=> Axe 2 : Contribuer à la préservation de la diversité des expressions culturelles dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, promouvoir le dialogue interculturel, le vivre-ensemble, la construction de valeurs partagées au sein de la société qu'il dessert ;

d'innovation et d'adaptation des actions et productions occitanes aux nouveaux usages de l'information et des offres culturelles ; d'accompagnement des acteurs et structures du domaine occitan dans la révolution numérique d'une part, dans l'internationalisation d'autre part (**transition numérique, mobilité et internationalisation**) ;

=> Axe 3 : Œuvrer au développement de la culture occitane, notamment son rayonnement international, favoriser la mobilité des acteurs professionnels, des œuvres et des savoirs ;

de développement des territoires par la connaissance de leur actif culturel mobilisable (patrimoine, créativité) et la mise en œuvre d'outils et actions de valorisation économique : marketing territorial, narration des territoires, développement de l'offre expérientielle, etc. (**développement local et créativité territoriale**).

=> Axe 4 : Permettre l'appropriation du patrimoine culturel occitan par tous, comme bien commun facteur d'intégration, de lien social, de développement économique et d'innovation sur les territoires concernés.

Chaque axe stratégique du projet scientifique et culturel de l'établissement est mis en œuvre par des programmes d'action élaborés en concertation avec les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs, sur la base d'une évaluation des attentes et besoins des publics ou bénéficiaires-cibles, validés et évalués chaque année par le conseil d'administration.

## La méthode : la gestion de projet et services par la démarche qualité / une politique de développement des publics;

Le CIRDOC-Institut occitan de cultura constitue avant tout un service public répondant aux besoins, pratiques, attentes des différents utilisateurs ponctuels ou réguliers d'information, d'œuvres, de savoirs ou de ressources occitans.

L'engagement de service public structure donc chaque service et chaque action du Centre qui doit garantir :

**L'ACCÈS de tous les publics : facilité / adapté**

**FIABILITÉ de l'information et des services : évaluée / contrôlée**

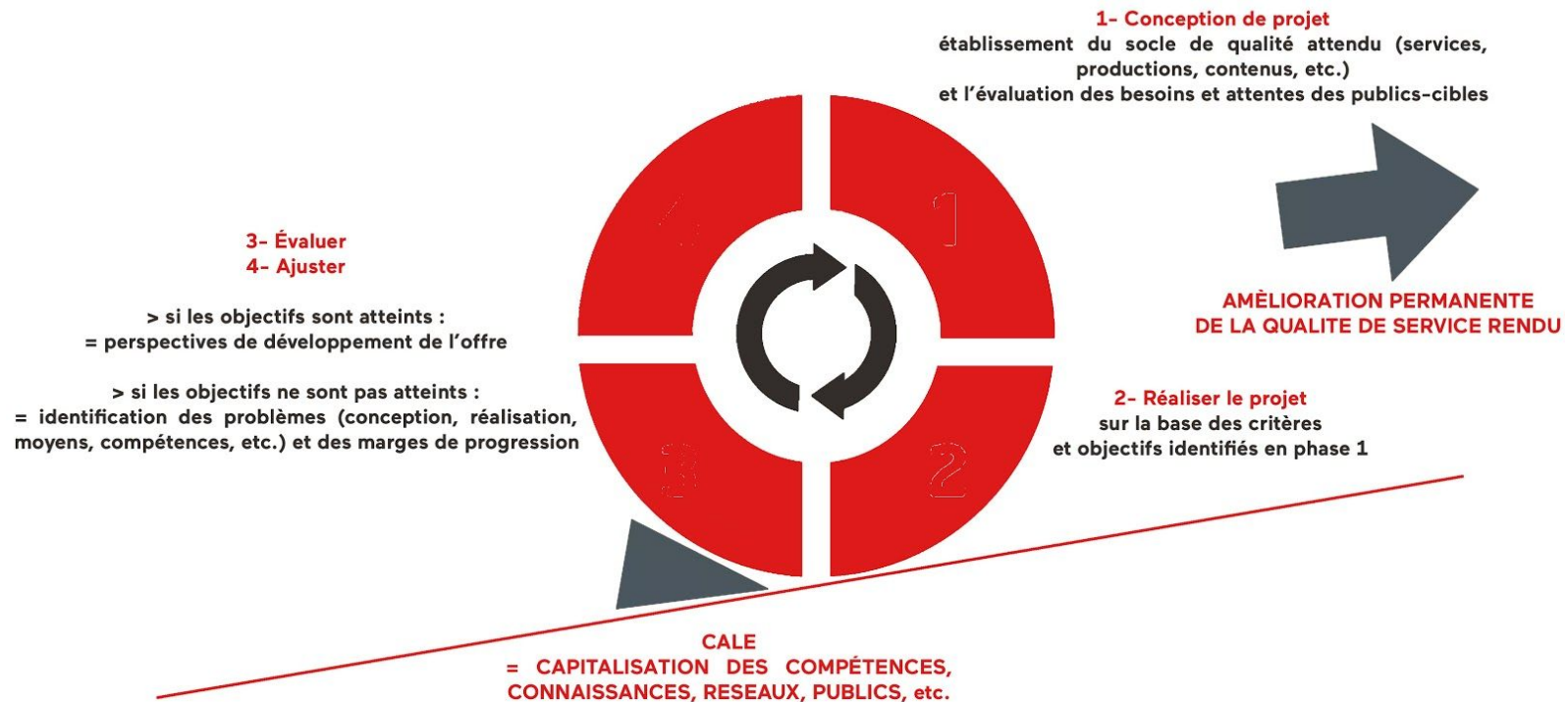
**UNIVERSALITÉ : tout usager est légitime à solliciter l'établissement / l'établissement s'adresse à tout type d'utilisateur**

**ÉCOUTE ET PARTICIPATION : les utilisateurs sont associés, leurs besoins, attentes et pratiques sont régulièrement évalués et pris en compte**

L'engagement de service public est garanti et organisé dans le cadre d'une démarche qualité structurant l'ensemble des actions menées, de leur élaboration à leur évaluation.

S'adressant donc par principe « à tous les publics », les actions et projets doivent être élaborés et évoluer dans l'objectif de répondre de façon adaptée et satisfaisante à chaque type d'utilisateurs ou d'usages, et donc en fonction de besoins et attentes identifiés.

La réponse efficace et qualitative à la demande par l'offre de service et les actions mises en œuvre sont cadrés par la démarche qualité :



**Cependant, la satisfaction de la demande, aussi qualitative soit-elle, ne peut constituer le seul moteur de développement des publics** dans une situation sociolinguistique critique pour le domaine d'action de l'établissement et pour répondre à la mission statutaire de promotion des expressions et pratiques culturelles occitanes, qui sous-tendent un objectif de croissance des publics-praticiens de culture d'expression occitane.

Il s'agit donc de mettre en œuvre dans toutes les actions du Centre un objectif de développement d'audience et de pratiques.

Afin de répondre au double objectif de satisfaire la diversité des publics et usages d'une part, de développement des publics et des praticiens d'autre part, chaque action et service doit donc être à même de répondre aux quatre types d'utilisateurs :

### Les utilisateurs-cibles du type « acteurs »

Il s'agit d'utilisateurs-cibles qui ont des besoins pour une activité ou une pratique professionnelles : professionnels en individuels ou en filières organisées, institutions et collectivités publiques, entreprises et associations dont l'action accompagnée par les outils et services de l'établissement seront à même de développer des pratiques ou expressions culturelles occitanes en direction de leurs propres publics ou clientèles.

Le développement de ce type de bénéficiaires dans tous les champs d'action du Centre représente un levier stratégique pour l'établissement et l'accomplissement de ses missions : chaque action accompagnée représente un relais des savoirs, des créations, des pratiques en direction d'un territoire, d'une filière, de publics que l'établissement ne pourrait impacter seul.

#### Types de besoins :

=> **besoin d'outils, d'accompagnement technique et professionnel, de ressources et services pro / experts.**

#### Enjeux :

=> **former, outiller, professionnaliser, faciliter**

### Les « usagers » ou « praticiens »

Il s'agit d'utilisateurs-cibles individuels ou en groupe ayant une pratique culturelle régulière et des besoins réguliers de service et de contenus pour leurs intérêts personnels et de loisirs.

#### Types de besoins :

=> **besoin de diversité, de nouveautés, d'offre répondant à leurs pratiques et besoins personnels.**

#### Enjeux :

=> **satisfaire, diversifier, fidéliser**

## Les « curieux »

Il s'agit d'utilisateurs-cibles ayant un besoin occasionnel ou étant au stade de la découverte de la culture et de la langue occitanes ;

**Types de besoin :**

**=> médiation, attractivité de l'offre, être intéressé, bien orienté r**

## « Les non-publics »

La prise en compte et le repérage de cibles potentielles parmi les "non-publics" prend acte que la diversité des contenus, des pratiques, des services liés à une langue et une culture dans son ensemble peut répondre à l'ensemble des centres d'intérêt, des besoins ou des pratiques des publics. Il s'agit ici d'identifier par quelles modalités, par quels centres d'intérêt, par quelles opportunités, des groupes de publics absents des trois autres catégories pourraient être rendus "curieux", voire "utilisateurs" ou mieux "acteurs" d'un élément culturel. *r*  
 Á

**La stratégie d'acquisition des publics et praticiens vise donc à moduler toute action et service :**

pour répondre aux différents type d'usages, des curieux aux acteurs professionnel concernés ;  
 de mettre en œuvre une politique de développement permettant à de nouveaux publics d'accéder aux expressions et pratiques culturelles occitanes en visant à les rendre utilisateurs ou praticiens réguliers voire acteurs de la transmission

**acquérir de nouveaux publics >>> sensibiliser / faire connaître / susciter la curiosité**

**nourrir la curiosité par la qualité de l'offre >>> satisfaire la curiosité par une offre attractive et adaptée**

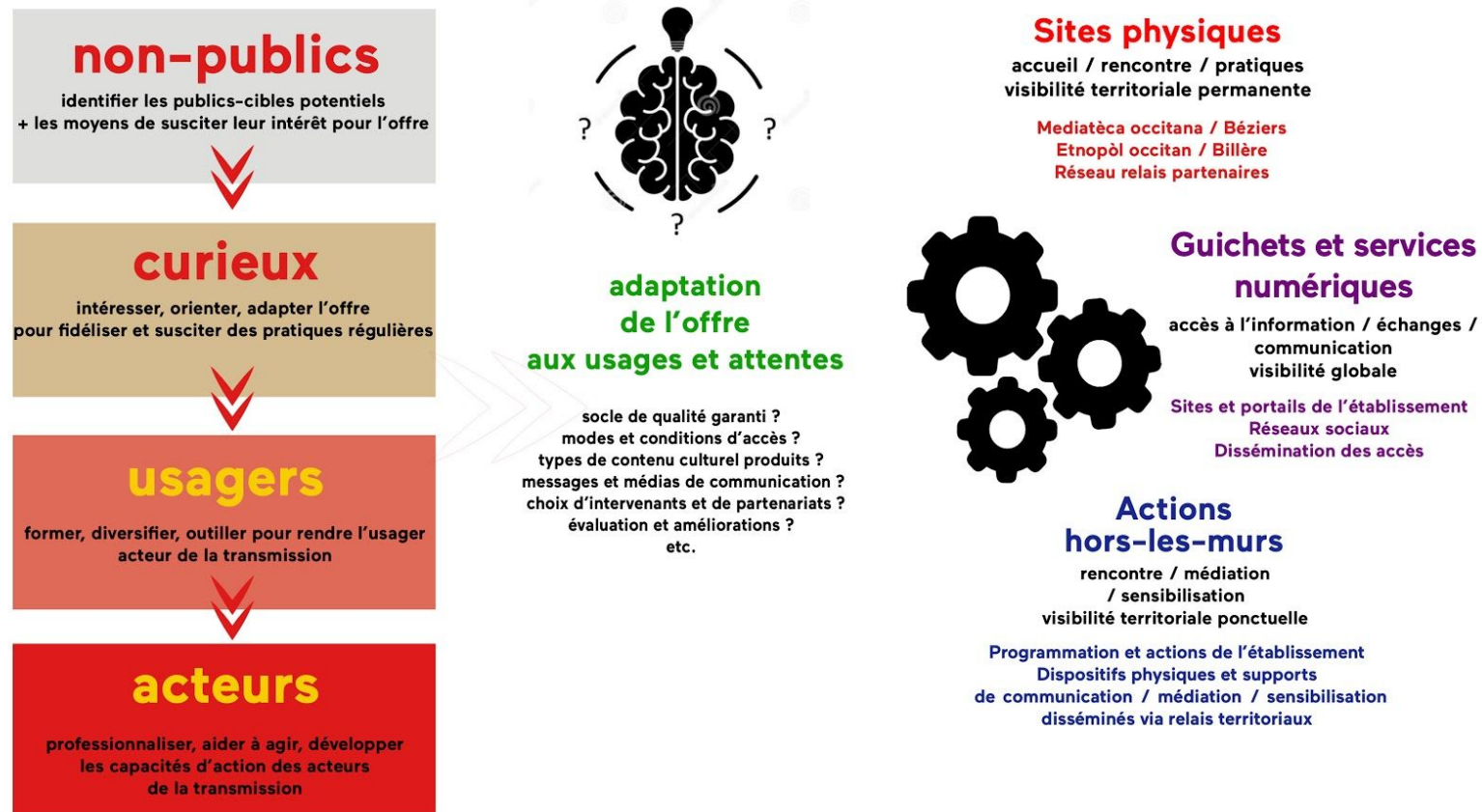
**faciliter et promouvoir la pratique >>> adapter, diversifier, satisfaire**

**mobiliser et outiller des acteurs culturels >>> rendre l'usager acteur de la création et transmission**



## La stratégie de l'établissement : schéma général

stratégie des publics >>> démarche qualité >>> actions et services



## Le programme d'action

Le programme d'action articule les 4 axes stratégiques de développement avec la stratégie des publics et les missions et métiers de l'établissement. Il se décline en programmes d'activité.

=> Axe 1 : Développer l'accès de tous les publics à l'information, aux œuvres et aux savoirs du domaine occitan ;

<b>Prog 1-1</b>	<p><b>Servicis de referéncia</b>  <i>FXei \XF'chU_VF'Vla'Ve` Tgba'XgVX'VbVh` XagTgba'VX'eAVaX'fhe'X'Vb` T'aX'bWgTarr</i></p>
<b>Prog 1-2</b>	<p><b>Mediatèca Occitana</b>  <i>9dh'cX` XagZ'Xff'bbe'XF'XgTV'gbaf'cbhe'J'VAV'bi'XegZ`_Agh'VX'Xg'J'ceTgdh'X'VX'J'J'aZh'X'Xg'VX'J'Vh_ghe'X'bWgTarr</i></p>
<b>Prog 1-3</b>	<p><b>Aisinas</b>  <i>8Ai'X_bccX` XagXgTW'`'aVgeTgba'Vbhgf'XgV'`TagXef'Vb_XgVf'cbhe'J'ZXfgba'VXF'Vbaa'XF'Xg'VX'`'a'Ve` Tgba'Vhr'Vb` T'aX'bWgTarr</i></p>

=> Axe 2 : Contribuer à la préservation de la diversité des expressions culturelles dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle, promouvoir le dialogue interculturel, le vivre-ensemble, la construction de valeurs partagées au sein de la société qu'il dessert ;

<b>Prog 2-1</b>	<p><b>Educacion artistica e culturala</b>  <i>Bhg'f'Xgf'Xe' \XF'cbhe'X'VA'X_bccX` XagVXF'ceTgdh'Xf'Vh_ghe'X'Xf'bWgTarr'VXF'J'haXf'chU_VF'V'af'X'VT'Ve'f'Vb'J'Ve'Xg'Xr'VT'Ve'Vh'`bV'e'/TWb`cTzaX` XagXgf'Xe' \XF'VXF'cb'Xff'baa'X'f'AV'VT'gVf'cbhe'X'VA'X_bccX` XagVTV'gba'VAV'VT'gbar'`Tejfgdh'X'XgVh_ghe'X'Xr</i></p>
<b>Prog 2-2</b>	<p><b>Cultura creativa</b>  <i>5Vgbaf'Xgbhg'f'VX'ceb` bgba'VX'J'VeAT'gba'XgVXF'VeAT'gh'ef'/TWb`cTzaX` XagfVXagVdh'X'Z'VbVh` XagT'Ve'X'ggV'`a'dh'Xr'VX'ceb'J'Xf'VX'VeAT'gbar</i></p>

<b>Prog 2-3</b>	<b>Cooperacion territoriala - 5 Ww,g'U'UW`hi fUcWwHUbU</b> <i>FbhgXa XgVW`i X_bccX` XagVWf`_Vhk`Xg` bVT`_gAf` VTW`f: `T` Vh_gheX`bWgJaXr</i>
-----------------	---

=> Axe 3 : Œuvrer au développement de la culture occitane, notamment son rayonnement international, favoriser la mobilité des acteurs professionnels, des œuvres et des savoirs ;

<b>Prog 3-1</b>	<b>5 Wcfg`Y`gYfj`JWg`dfcg</b> <i>BYeX`Xgbhg`f` Vw`Ybe` Tgba`XgVTW`Thk`TVg`baf`Xa`VwXVg`ba`Vw`f`ceb`Wff`baaX`f`XgTVg`hef`Vh_gheX`fir</i>
<b>Prog 3-2</b>	<b>Internacionalizacion</b> <i>Ceb` bgba`XgeTI`baaX` XagVW`_T`Vh_gheX`bWgJaX: `agXeaTgbaT`_zfbhgXa: `T` bU`_gA`Vw`f`TVg`hef`zceb` bgba`Vw`_Tr`Vbbc`AeTgba`agXeaTgbaT`_XVW`af`haXi`V`AX`agXeh_gheX`_Xr</i>
<b>Prog 3-3</b>	<b>Innovacion</b> <i>7bceb`VwVg`ba`XgfbhgXa`gV`ab_bZ`dhXf`cbhe`_Xf`TVg`hef`Vw`_T`Vh_gheX`bWgJaXr</i>

=> Axe 4 : Permettre l'appropriation du patrimoine culturel occitan par tous, comme bien commun facteur d'intégration, de lien social, de développement économique et d'innovation sur les territoires concernés.

<b>Prog 4-1</b>	<b>Campus / Sabers</b> <i>Produire-diffuser les connaissances sur le patrimoine occitanr</i>
<b>Prog 4-2</b>	<b>Patrimòni en òbra</b> <i>Rassembler, conserver et valoriser une collection publique de référence internationale pour le domaine occitan des origines à nos jours r</i>
<b>Prog 4-3</b>	<b>Expertisa</b> <i>Conseil et ingénierie de projet pour la valorisation patrimoniale r</i>

### Objectifs transversaux :

- gestion / efficience / évaluation : politique et gestion des ressources
- expertises et excellence : management des compétences et organisation RH, plan de formation,
- développement durable : évaluation et réduction impacts
- démocratie et participation citoyenne